



Syndicat des Personnels  
du Réseau International du Ministère  
de l'Économie, des Finances et de la  
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12  
[sprim-fo@dgtresor.gouv.fr](mailto:sprim-fo@dgtresor.gouv.fr) - Tél. : 01.53.18.83.03 - [www.sprim-fo.org](http://www.sprim-fo.org)

## **Revue de presse du 22 novembre 2023**

### **Presse – Actualités**

- [Bruxelles s'alarme des dépenses excessives de la France - Challenges](#)
- [D. Restino \(CCI Paris ÎdF\) : « L'enjeu en Île-de-France, c'est d'atteindre les 50 000 exportateurs d'ici 2030 » - Le Moci](#)
- [Commerce extérieur : coup de projecteur présidentiel sur la bataille de l'export – Le Moci](#)
- [En Afrique, la Chine fait main basse sur le lithium, le nouvel or blanc - Challenges](#)
- [Allemagne : sanctionné pour son tour de passe-passe budgétaire, Berlin gèle toute nouvelle dépense pour 2023 – La Tribune](#)
- [Emploi des seniors : syndicats et patronat ont les coudées franches pour négociier – Les Echos](#)
- [Méga-fusions et avenir radieux : comment les entreprises pétrolières voient le futur – The Conversation](#)

# ARTICLES DE PRESSE

## Bruxelles s'alarme des dépenses excessives de la France - Challenges

A l'aube du probable retour au Pacte de stabilité à partir du 1er janvier 2024, la Commission européenne épingle la France pour ses dépenses budgétaires excessives. Mais Bercy se veut rassurant.



YVES HERMAN

La France, bonnet d'âne de l'Europe en matière de finances publiques ? C'est ce que dénonce la Commission européenne ce mardi 21 novembre. Avec la Belgique, la Croatie et la Finlande, la France fait partie de ces pays qui "risquent de ne pas être en ligne avec les recommandations" budgétaires de l'UE pour l'an prochain, en raison de dépenses publiques excessives. Lors d'une conférence de presse, le commissaire à l'Economie, Paolo Gentiloni, a appelé ces Etats "à prendre les mesures nécessaires" pour respecter les limites européennes.

Définies par le "Pacte de stabilité" pour les membres de la zone euro, limitant à 3% du PIB le déficit budgétaire autorisé, cette obligation a été levée par Bruxelles début 2020. Il s'agissait alors d'éviter un effondrement de l'économie européenne touchée par la pandémie de Covid, en laissant filer temporairement les dépenses. Cette mesure d'exception a été prolongée jusqu'à fin 2023 en raison des répercussions de la guerre en Ukraine. Mais la Commission européenne a lancé les procédures pour remettre à l'ordre du jour ce corset budgétaire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### **Obligatoire en 2024, la France ne prévoit pas de respecter le Pacte avant 2027**

Problème, la France ne prévoit ce retour à la règle que pour... 2027 ! Et fin juin, la Cour des comptes française tirait déjà la sonnette d'alarme. Après avoir passé au crible les trajectoires budgétaires envoyées à Bruxelles par les gouvernements des huit principaux pays

européens, les magistrats financiers avaient dressé ce constat implacable : en 2026, la France pourrait bien être la dernière, seule, à ne pas avoir réduit son déficit public sous la barre fatidique des 3% du PIB. Alors même que certains pays comme l'Italie et l'Espagne partent de niveaux plus élevés (respectivement 8 et 4,8 points de PIB en 2022 contre 4,7 pour l'Hexagone). Pas très reluisant.

"On va tenir nos prévisions, tempore Bercy. Hors période de Covid, la France a toujours respecté ses prévisions ces dernières années." Paris estime même que la révision à la hausse cet automne des perspectives de croissance pour la France devrait modifier l'appréciation sur l'évolution de ses dépenses, un élément non pris en compte dans l'avis publié mardi et qui, selon Bercy, remettrait le pays dans les clous. Optimiste !

\* \* \*

## **D. Restino (CCI Paris ÎdF) : « L'enjeu en Île-de-France, c'est d'atteindre les 50 000 exportateurs d'ici 2030 » - Le Moci**



© DR

Première région de France en termes de commerce extérieur, la région capitale a un rôle particulier à jouer pour atteindre **l'objectif national des 200 000 exportateurs** fixé par le gouvernement à l'horizon 2030, puisque seulement 10 % de ses entreprises exportent. Alors que l'événement annuel de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Île-de-France (CCI Paris Î-d-F) « Faites de l'international » bat son plein, son président Dominique Restino, explique comment la Team France Export (TFE) régionale se met en ordre de marche.

**Le Moci.** L'Île de France représente un tiers du PIB de France. Quelle part le commerce extérieur, et notamment l'export, prend-elle dans cette performance ?

**Dominique Restino.** Cette part est importante et plutôt dynamique. Nous sommes bien sûr en tête des régions exportatrices. Quelques chiffres concernant les échanges de biens : sur un an glissant entre fin juin 2022 et fin juin 2023, les exportations de la Région représentent 25 % du total national, les départements les plus exportateurs étant Paris, les Hauts-de-Seine et le Val d'Oise. Si au niveau national, les exportations ont progressé de 15 % durant cette période, à 587 milliards d'euros, la hausse a été de + 28 % pour l'Île-de-France, à 147 milliards. 10 % des entreprises franciliennes exportent mais une donnée intéressante montre qu'il y a une certaine concentration de cette activité au sein des grosses PME et ETI : ce sont les entreprises de plus de 250 salariés, soit 5 % du total, qui assurent 70 % des exportations en valeur. Mais le dynamisme se vérifie aussi dans l'évolution du nombre de ces exportateurs : hors services, il a augmenté de +13 % depuis 2019, soit au même niveau que la progression nationale (+ 14 %). Les exportateurs étaient 37 000 en 2019 en Île-de-France, ils sont 41 000 en 2022. Au niveau national, les opérateurs étaient 129 000 au niveau national en 2019, et 147 000 en 2022. L'objectif fixé par Olivier Becht, le ministre en charge du Commerce extérieur, dans son plan « Osez l'export » est 200 000 en 2030.

## ***« Le principe de la Team France Export (TFE) est un très bon principe »***

**Le Moci.** L'appareil exportateur francilien est en forme. Mais ne subit-il pas les effets du ralentissement général de la croissance que l'on ressent aujourd'hui ?

**Dominique Restino.** S'il y a une tension, une inquiétude, elle est récente. Elle ne se voyait pas dans les données recueillies auprès des chefs d'entreprises que nous avons jusqu'à présent.

**Le Moci.** Pour la Team France Export (TFE) francilienne, dont la CCIP I-d-F est un des piliers avec Business France, Bpifrance et la Région, c'est plutôt une bonne nouvelle...

**Dominique Restino.** Le principe de la Team France Export (TFE) est un très bon principe, c'est ce qui permet de travailler mieux ensemble au service des entreprises et au service de l'exportation. Il faut saluer cette démarche de la TFE.

C'est facile pour moi de dire cela, l'Île-de-France a retrouvé sa place de leader, nous avons de très bons résultats, même si c'est perfectible et que nous allons toujours chercher à progresser. Mais en même temps, nous venons de recruter de nouveaux collaborateurs car nous sentons qu'il y a un potentiel de croissance. Nous allons le vérifier. Comme je l'indiquais, le ministre a fixé un objectif de 200 000 exportateurs en 2030, on essaye de se mettre en ordre de marche pour atteindre cet objectif.

**Le Moci. Combien de recrutements sur la TFE francilienne précisément ?**

**Dominique Restino.** Deux collaborateurs supplémentaires. Entre la CCIP I-d-F et Business France, nous avons un effectif de conseillers TFE qui va passer de 24 à 26 collaborateurs, dont 7 pour Business France et 19 pour la CCI. Cette équipe, qui partage les mêmes bureaux à la CCI, est placées sous la supervision de notre directeur général adjoint en charge de l'international, Pierre Mongrué.

## **« Environ 8000 PME et TPE sont suivies par nos conseillers »**

**Le Moci. Et quel est le bilan de la TFE francilienne en termes d'accompagnement des PME ?**

**Dominique Restino.** Environ 8000 PME et TPE sont suivies par nos conseillers depuis le commencement de la TFE et nous en accompagnons environ un millier par an. Je précise que d'après les enquêtes de satisfaction, leur taux de satisfaction est de 87 %.

**Le Moci. La Région Île-de-France est l'une des dernières à avoir signé une convention avec la TFE, en novembre 2022. Entre le dispositif national et les programmes de la Région, comment s'organisent les aides à l'export pour les entreprises franciliennes ?**

**Dominique Restino.** Cette convention prévoit que la Région joue un rôle renforcé dans le pilotage de l'ensemble du dispositif avec des réunions régulières qui incluent

les représentants de la CCI, les représentants régionaux de Bpifrance, les CCEF, la douane, tous les acteurs qui sont soit le cœur de la TFE, soit ses partenaires. En termes d'accompagnement des PME et de subventions, tous les programmes « Up » du conseil régional destinés à faire croître les entreprises se poursuivent, intégrant des volets sur l'international.

Parmi les nouveautés, un nouveau programme est déjà en route et marche très bien : la participation subventionnée de PME à des délégations d'élus à l'étranger organisées par le Conseil régional, dans le cadre d'un programme qui nous a été confié en tant qu'opérateur. Nous avons déjà fait quatre de ces missions en Australie, au Sénégal, au Québec et, tout dernièrement début novembre, au Japon. Cette dernière mission est exemplaire avec la participation de la présidente du conseil régional Valérie Péresse, la vice-président Alexandra Dublanche qui préside l'agence d'attractivité Paris Choose Région, bien-sûr la CCI et la TFE. Quatorze PME accompagnées par la TFE ont participé à cette dernière mission avec un programme spécifique de rendez-vous BtoB.

Enfin, on travaille avec la Région pour mettre en place de nouveaux financements dédiés au soutien à l'export, mais ce n'est pas encore d'actualité.

**Le Moci. Toujours pas de financement dédié du Volontariat international en entreprise, comme cela se fait dans d'autres Régions ?**

**Dominique Restino.** Non.

**Le Moci. Donc pas de ticket à attendre de la région pour le nouveau dispositif VTE export (Volontariat territorial en entreprise) introduit par le plan Osez l'export ?**

**Dominique Restino.** C'est une mesure très récente, nous n'avons pas encore interrogé la Région sur ce sujet. Mais ses priorités budgétaires actuelles sont plutôt orientées sur le financement transports et les lycées. Quoiqu'il en soit, la subvention de l'Etat au VIE est déjà très conséquente.

## **«L'international est un vecteur de croissance »**

**Le Moci.** Vous êtes vous-même chef d'entreprise. L'appareil exportateur francilien est conséquent, mais encore beaucoup d'entreprises n'exportent pas. L'un des objectifs du plan export, outre d'atteindre 200 000 exportateurs en 2030, est justement d'augmenter le « réflexe » export. Qu'en pensez-vous ?

**Dominique Restino.** Depuis 20 ans, je prône le fait de faire grandir les entreprises et les entrepreneurs, notamment avec le mentorat. Aujourd'hui, on se rend compte que celles et ceux qui font de la croissance le font très souvent avec du développement à l'international. L'international est un vecteur de croissance, c'est comme cela qu'il faut le penser.

Concernant la situation francilienne : est-ce suffisant ? Evidemment non. Faut-il renforcer ? Evidemment oui. Faut-il mettre davantage de moyen et de focalisation ? Il me semble que oui, car c'est comme cela que l'on peut obtenir des percées et créer une certaine dynamique.

L'enjeu en Île-de-France, c'est d'atteindre les 50 000 exportateurs d'ici 2030, 9000 de plus qu'actuellement, c'est jouable. Nous allons davantage travailler à la sensibilisation des entreprises, y compris celles qui se créent et on du potentiel dans ce domaine. C'est tout une acculturation qu'il faut faire pour que les entrepreneurs acquièrent ce réflexe export.

**Le Moci.** Quelles mesures du plan export vous intéressent plus particulièrement ?

**Dominique Restino.** Sur les treize, toutes nous paraissent intéressantes, que ce soit le VTE, le volet international de France 2030, l'augmentation des subventions à la participation aux salons, l'organisation de visites d'acheteurs étrangers sur les salons étrangers, la création de l'académie... La CCIP I-d-F est en première ligne avec deux importants volets de ses activités : le volet éducatif avec les 14 établissements dont elle est actionnaire (HEC, ESCP, Gobelins, Ferrandi...) et leurs 75 000 étudiants ; et le volet congrès et salons avec Viparis et Comexposium. Concernant la formation, par exemple nous allons recenser toute l'offre intéressant l'international pour la faire connaître sur la plateforme de l'académie. Concernant les Congrès et salon, nous pourrons participer à l'organisation des programmes d'acheteurs étrangers.

## Le Moci-Et concernant la TFE, comment vous mettez-vous en ordre de marche ?

**Dominique Restino.** J'ai déjà mentionné le fait que nous allons nous focaliser sur la sensibilisation, l'acculturation des entreprises aux opportunités de l'export. Notre événement annuel « Faites de l'International » à destination des PME et TPE, qui se décline dans tous les départements, fait partie des nombreuses actions que nous menons dans cet objectif.

Un autre volet qui est au cœur de notre mission au sein de la TFE, c'est la préparation des entreprises en vue de les projeter hors des frontières : l'international, c'est quelque chose qui se prépare avec l'entreprise, un travail de fond. La préparation, c'est 80 % de la réussite d'un projet !

J'ai déjà évoqué les nouvelles missions internationales de la Région, auxquelles nous préparons les entreprises. Nous préparons également un nouveau programme d'accompagnement « Road To export », un « Booster » que nous comptons lancer début 2024. Il consiste à aider l'entreprise à structurer sa stratégie et son business plan. Par ailleurs, depuis quelques mois, nous aidons les PME à monter leur dossier dossier de demande d'assurance-prospection auprès de Bpifrance. Au cours de la phase de test, nous avons ainsi traité 15 dossiers en 6 mois, tous ayant abouti à un avis favorable. Bpifrance apprécie d'ailleurs beaucoup ce travail de « filtrage ».

*Propos recueillis  
par Christine Gilguy*

\* \* \*



## Commerce extérieur : coup de projecteur présidentiel sur la bataille de l'export – Le Moci



© DR

**Bonne nouvelle pour les observateurs du commerce extérieur : une fois n'est pas coutume, mardi 21 novembre, la bataille de l'export et le soutien au développement international des PME seront les thématiques phares d'un temps fort de l'agenda présidentiel. Emmanuel Macron doit notamment rappeler les grands axes de la stratégie du gouvernement dans ce domaine à une centaine de chefs d'entreprises à l'Élysée.**

L'agenda du président français sera très économique cette semaine, et le **soutien au développement des PME et ETI à l'export** sera, avec l'attractivité et la **réindustrialisation décarbonée**, l'une des trois thématiques fortes abordées par **Emmanuel Macron** à différentes occasions.

La bataille de l'export et la stratégie du gouvernement pour la mener seront plus spécifiquement abordés ce mardi 21 novembre, à l'occasion de la réception par Emmanuel Macron, au palais de l'Élysée, d'une **centaine de chefs d'entreprises**, en présence d'**Olivia Grégoire**, ministre déléguée chargée des PME, du commerce, de l'artisanat et du tourisme et d'**Olivier Becht**, ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'attractivité et des français de l'étranger.

Un focus sera notamment mis sur « **ETIncelles** », le nom d'un programme « *d'accompagnement individualisé de l'Etat pour les PME à fort potentiel* » porté par Olivia Grégoire, dont l'objectif est de « *fluidifier les relations des entreprises avec l'Etat, lever les blocages administratifs à leur croissance pour les faire grandir en entreprises de*

*taille intermédiaires (ETI) dynamiques et prêtes à remporter la bataille de l'export », selon un communiqué de Bercy. « C'est un deuxième coup de projecteur sur le plan export » souligne-t-on dans l'entourage du ministre en charge du Commerce extérieur, qui a lancé son **plan « Osez l'export »** fin août.*

## ***S'attaquer durablement au problème du déficit commercial abyssal***

Sur le fond, avec la bataille de l'export, il s'agit aussi de s'attaquer durablement au **problème du déficit commercial abyssal** qui, alors que la réindustrialisation s'amorce et que le pays parvient à se hisser en tête des pays européens pour l'attraction des investissements directs étrangers dans l'industrie, reste **un des points faibles du bilan** économique présidentiel.

*« Notre objectif de politique économique c'est d'arriver à faire de la France un pays productif, certes, mais aussi un pays qui exporte, qui se projette à l'international et qui réussit, grâce à ça à restaurer sa balance commerciale, mais aussi à faire venir de la valeur sur le territoire français, faire venir des entreprises performantes et nous projeter à l'international »* souligne-t-on à l'Élysée.

De même source, les trois thématiques à l'agenda présidentiel cette semaine sont étroitement liées. Le développement international fait en effet partie des leviers de croissance pour faire grandir les PME et les transformer en ETI, sachant que ces dernières ont des taux d'exportation moyens de 30 %, contre 10 % pour les PME, insiste-t-on à l'Élysée. Les entreprises étrangères, notamment courtisées par l'Élysée chaque année lors de l'événement **Choose France**, contribuent aux exportations, à l'instar de **Novo Nordik** à Chartres, qui dévoilera cette semaine un gros investissement dans la production de cartouches et flacons d'insuline en présence du président Macron. Et enfin, dans le contexte de la lutte contre le réchauffement climatique, une industrie et des produits décarbonés deviennent des **facteurs clés de la « compétitivité hors prix »**.

En matière de soutien à l'export, l'Élysée est convaincu que l'État a « un rôle important » à jouer dans la transformation des PME en ETI « en matière d'accompagnement de ces acteurs pour réussir à leur faire franchir un cap ». Ce qui signifie « réussir d'une certaine façon ce qui a pu être fait sur **l'écosystème des**

*startups* », précise-t-on. Il s'agit, de même source, d'offrir aux PME à potentiel « *le meilleur de ce que l'État peut leur apporter, allant de l'accompagnement sur les sujets financiers qui peuvent se poser avec les acteurs de l'Etat qui portent les financements, mais également jusqu'à participer à des délégations lorsque le président de la République ou d'autres ministres se rendent dans différents pays.* »

A suivre...

Christine Gilguy

\* \* \*

## **En Afrique, la Chine fait main basse sur le lithium, le nouvel or blanc - Challenges**

Pékin a lancé une nouvelle offensive en Afrique pour capter l'extraction du lithium, un minerai essentiel pour la production de batteries et dont le continent détient 30 % des réserves. Face à l'ogre chinois, la réaction des Occidentaux est très timorée.



Une mine en République démocratique du Congo. Le lithium, très présent au Zimbabwe, suscite les convoitises.

AFP / JUNIOR D. KANNAH

La visite du district de Goromonzi, dans le nord-est du Zimbabwe, est une leçon d'histoire économique. Ses champs en jachère témoignent de la décadence qui a suivi la saisie par le gouvernement des fermes appartenant à des Blancs, il y a plus de vingt ans. Dans les collines environnantes, des campements sont installés à la recherche d'or, comme ceux au XIX<sup>e</sup> siècle des colons britanniques qui cherchaient le métal jaune.

Aujourd'hui, c'est la ruée vers l'or blanc. Chaque jour, des dizaines de camions traversent Goromonzi, transportant du lithium à destination de la Chine, où le métal est raffiné pour être utilisé dans les batteries des véhicules électriques et électroniques. Il provient d'Arcadia, la plus grande mine de lithium d'Afrique, ouverte cette année par la société chinoise Zhejiang Huayou Cobalt. « La Chine achète tout le lithium qu'elle peut trouver, déclare un connaisseur de l'industrie locale. Il y a une véritable frénésie. »

## **Sur le lithium, la Chine fait la course en tête**

La ruée de la Chine sur le lithium est un véritable défi pour l'Occident. L'Amérique et ses alliés voudraient limiter l'emprise de Pékin sur les chaînes d'approvisionnement en énergies propres. ExxonMobil vient d'ailleurs d'annoncer un grand projet dans l'Arkansas. Les Occidentaux visent l'Afrique, qui abrite 30 % des réserves minérales du monde, affirmant qu'ils peuvent davantage aider les pays africains à transformer les minerais avant de les exporter.

Pourtant, c'est bien la Chine qui fait la course en tête. En 2022, ses importations de minéraux et d'énergie étaient deux fois supérieures à celle des États-Unis et de l'Union européenne réunis, selon le *Carnegie Endowment for International Peace*, un groupe de réflexion de Washington. Elle a joué un rôle clé dans le boom du lithium en Afrique. En 2025, la part de l'Afrique dans la production mondiale de lithium sera de 10,6 %, selon Rystad Energy, une entreprise norvégienne, contre seulement 0,1 % en 2019, le Zimbabwe étant à l'origine de la majeure partie de cet essor. Et plus de 90 % de l'offre africaine de cette décennie proviendra d'entités détenues, au moins en partie, par des entreprises chinoises, estime le cabinet de conseil Benchmark Mineral Intelligence.

La frénésie de la Chine s'explique par son désir de maintenir sa domination sur les chaînes d'approvisionnement. Pékin possède 8 % des réserves mondiales de lithium, mais raffine 60 à 70 % du métal. Ses entreprises qui effectuent la transformation chimique du minerai, dont certaines font partie de groupes miniers comme Huayou, doivent être alimentées. Selon le *Natural Resource Governance Institute*, un groupe de réflexion de New York, il faut en moyenne 17 ans pour mener à bien un projet minier, de la découverte à la production. Mais de nombreuses entreprises chinoises acquièrent des actifs existants : par exemple, Huayou a acheté Arcadia à Prospect Resources, une société cotée en Australie, pour 422 millions de dollars en 2022, et le développe à une vitesse vertigineuse.

## **L'Afrique est une terre vierge pour le lithium**

Selon Cameron Perks de Benchmark, les pays africains sont attrayants parce que « les Chinois n'ont plus beaucoup d'endroits où aller ». L'Australie, alliée des États-Unis, a bloqué cette année deux projets d'investissement chinois dans le lithium et les terres rares. L'Afrique est « une terre vierge pour les minerais de lithium », ajoute Susan Zou de Rystad, notant que les mineurs chinois opèrent dans les pays africains depuis de nombreuses années. Bien que les prix se soient effondrés cette année, ils sont encore suffisamment élevés pour permettre des marges intéressantes.

De leur côté, des entreprises occidentales recherchent du lithium dans des pays tels que l'Éthiopie, le Ghana, la Namibie et le Rwanda. La plupart de ces projets n'ont pas encore débouché sur la production de minerai. Certains d'entre eux pourraient encore finir entre les

mains d'entreprises chinoises. Avant de décider de vendre Arcadia, Prospect Resources avait discuté avec des diplomates occidentaux pour obtenir des financements auprès d'agences de développement, mais l'entreprise a été découragée par leur lenteur. Huayou a conclu la transaction en quelques mois.

## **La crainte d'une surabondance de l'offre**

L'hésitation des pays occidentaux s'explique. Les investisseurs craignent que les nouvelles mines et usines de traitement n'entraînent une surabondance de l'offre et une baisse des prix. Ils s'inquiètent également des risques politiques liés aux projets africains, en particulier dans les pays où la corruption et les violations des droits de l'Homme sont monnaie courante, comme le Zimbabwe et le Congo.

En outre, la politique intérieure des États-Unis n'encourage pas les investissements dans les mines africaines. Par exemple, certaines incitations fiscales prévues par l'Inflation Reduction Act, le paquet de subventions aux énergies propres de Joe Biden, ne sont applicables que si une proportion des minéraux provient des États-Unis ou de pays avec lesquels l'Amérique a conclu un accord de libre-échange. Or, l'Amérique n'a aucun accord de ce type avec les pays d'Afrique subsaharienne. "Si l'on n'y remédie pas rapidement, affirment Witney Schneidman et Vera Songwe de la Brookings Institution, un groupe de réflexion américain, l'IRA aura pour conséquence involontaire de céder le marché africain des minerais essentiels à d'autres pays, tels que la Chine."

Pékin n'ignore pas non plus le désir de l'Afrique de transformer le minerai sur place. Huayou possède un centre de traitement à Arcadia. D'autres entreprises chinoises pourraient traiter et raffiner des métaux en Afrique au cours des prochaines années, note Suzan Zou. Elle souligne que les groupes miniers chinois effectuent déjà la première étape du traitement du cobalt au Congo. Des entreprises chinoises spécialisées dans les batteries construisent également des sites au Maroc.

## **Les Chinois accusés de favoriser le commerce illicite**

Néanmoins, la domination chinoise risque de pénaliser l'Afrique. La priorité immédiate de la Chine est d'extraire le plus rapidement possible le maximum de matières premières. Et en plus des groupes miniers officiels, il existe de nombreux intermédiaires qui achètent les roches aux mineurs artisanaux à des prix défiant toute concurrence. Dans un rapport publié en mars, la Zimbabwe Environment Law Association, une ONG locale, a conclu que « les Chinois sont fortement impliqués dans le commerce illicite du lithium ». Elle ajoute : « La domination d'un pays peut conduire à des résultats négatifs, notamment la sous-évaluation des ressources minérales, l'évasion fiscale et les violations des droits de l'homme dans le secteur. »

À Goromonzi, Tadiwanashe Gwena, un chef de communauté, affirme que les habitants sont « agités » par la mine. « Les gens savent que la valeur réelle du lithium n'est pas réinvestie dans la communauté. L'Occident dit vouloir que les Africains profitent davantage de la valeur de leurs ressources minérales. Pourtant, pendant qu'il parle, la Chine creuse. »

\* \* \*

## Allemagne : sanctionné pour son tour de passe-passe budgétaire, Berlin gèle toute nouvelle dépense pour 2023 – La Tribune

Le ministère allemand des Finances a imposé un gel d'une grande partie du budget 2023, conséquence d'un rappel à l'ordre la semaine dernière de la Cour constitutionnelle qui a interdit une enveloppe de 60 milliards d'euros, a indiqué mardi à l'AFP une source proche du ministère des Finances.



Olaf Scholz, le Chancelier allemand (Crédits : JOHANNA GERON)

Coup de frein sur les dépenses en Allemagne. Selon l'AFP, le ministère allemand des Finances a annoncé un gel d'une grande partie du budget 2023, en raison de la décision la semaine dernière de la Cour constitutionnelle d'interdire une enveloppe de 60 milliards d'euros.

Le gel concerne les « *autorisations d'engagement en 2023* », c'est-à-dire de nouvelles dépenses non déjà prévues et qui engageraient l'Etat fédéral dans le cadre de programmes pluriannuels par exemple, a expliqué l'AFP en citant une source proche du dossier. Ceci vise à éviter une accumulation de charges « *pour les années à venir* », tandis que « *les obligations existantes continueront à être respectées* », selon la même source.

### Règle du « *frein à l'endettement* »

Cette annonce intervient donc une semaine après le verdict de la plus haute juridiction allemande, la Cour constitutionnelle. Elle a estimé que Berlin avait enfreint la règle dite du « *frein à l'endettement* », annulant ainsi 60 milliards d'euros. Inscrite dans la Loi fondamentale nationale depuis 2009, cette règle limite les nouveaux emprunts de l'Etat à 0,35% du PIB chaque année - sauf pour les budgets affectés à des organes dits constitutionnels, comme les deux chambres du Parlement, la Chancellerie et la présidence ou la Cour constitutionnelle. En cause, l'utilisation d'un fonds spécial pour « *le climat et la transformation* » - non

comptabilisé dans le budget -, autorisée pendant la crise sanitaire, mais qui n'a plus lieu d'être, selon la justice allemande.

Cette décision complique les plans du gouvernement pour concilier à la fois respect du sérieux budgétaire et investissements verts, qui sont massifs pour atteindre 80% d'électricité renouvelable d'ici à 2030 comme le prévoit Berlin. Le gouvernement utilise en effet certains fonds spéciaux, comme celui pour la transition climatique, et, concernant ce dernier, a étendu son utilisation au fur et à mesure des besoins ces derniers mois.

## Fonds spéciaux

Des aides de plusieurs milliards d'euros pour financer l'installation d'usines de puces électroniques et de semi-conducteurs dans le pays ont ainsi été débloquées. Et le gouvernement comptait sur ce fonds « climat » pour financer une partie du plan à 30 milliards d'euros visant à abaisser le prix de l'électricité de son industrie. Cette sanction pourrait donc impacter l'utilisation d'autres fonds spéciaux que Berlin a multipliés ces dernières années pour contourner les règles budgétaires. Notamment le fonds spécial pour la défense, créé après l'invasion de l'Ukraine en 2002 afin de rénover l'armée allemande, doté de 100 milliards d'euros.

Des appels ont été lancés en faveur d'un assouplissement supplémentaire des règles, notamment de la part des syndicats et du parti social démocrate du chancelier Olaf Scholz, comme du parti des Verts.

(Avec AFP)

\* \* \*

**Cac 40**  
7 229,45  
**-0.24%**

**Dow Jones**  
35 088,29  
**-0.18%**

**Nasdaq composite**  
14 199,98  
**-0.59%**

**Nikkei 225**  
33 451,83  
**0.29%**

## Pétrole Brent

82,52

**0.16%**

[Voir la bourse sur Investir](#)

Recherche

- [En continu](#)
- [Le Journal](#)
- [Newsletters](#)
- [Mes articles](#)

[À la une](#)

[Idées](#)

[Économie](#)

[Politique](#)

[Entreprises](#)

[Finance - Marchés](#)

[Bourse](#)

[Monde](#)

[Tech-Médias](#)

[Start-up](#)

[Régions](#)

[Patrimoine](#)

[Le Mag W-E](#)

[Budget Fiscalité](#)

[Conjoncture](#)

[Social](#)

**DÉCRYPTAGE**

## **Emploi des seniors : syndicats et patronat ont les coudées franches pour négocier – Les Echos**

Le ministère du Travail a adressé ce mardi aux partenaires sociaux le document d'orientation pour leur négociation en vue d'un « nouveau pacte



de la vie au travail ». Très peu prescriptif, il leur laisse la main à un bémol près : pas question de dégrader les finances publiques.

Les deux gros - et polémiques - dossiers de [la retraite complémentaire](#) et de [l'assurance-chômage](#) ne sont pas encore refermés qu'un nouveau chantier d'envergure démarre. Il était attendu depuis plusieurs jours déjà. Le gouvernement a adressé ce mardi aux partenaires sociaux le document d'orientation par lequel il leur demande d'ouvrir des négociations sur un « nouveau pacte de la vie au travail ».

La formule n'est pas nouvelle. Elle avait été [utilisée en avril par Emmanuel Macron](#) lorsqu'il avait tenté de renouer sans succès le dialogue avec les syndicats. Elle englobe trois sujets : la mise en place d'un compte épargne temps universel (Cetu), l'emploi des seniors, avec l'objectif de parvenir en 2030 à un taux d'emploi de 65 % chez les 60-64 ans (contre 36,2 % en 2022), et la progression des carrières, les reconversions professionnelles ou la lutte contre l'usure professionnelle.

### **Pas de marge de manoeuvre financière**

Le principe en avait été [annoncé en juillet par Elisabeth Borne](#). Le contenu du document ne comporte pas de surprises par rapport aux [grandes lignes qui ont déjà circulé](#), y compris sur le Cetu. A signaler tout de même l'absence de marges de manoeuvre financières sur laquelle insiste le texte.

Sur le Cetu ? Pas question de toucher au cadre fiscal et social. Sur l'emploi des seniors ? « La négociation ne pourra avoir un impact défavorable sur les finances publiques ». Sur les carrières, reconversions et l'usure professionnelle ? Il faudra « prendre en compte la soutenabilité des finances publiques ».

A signaler aussi une précaution qui a son importance. Le gouvernement doit encore décider s'il agréé - ou pas - la future convention d'assurance-chômage traduisant l'accord conclu entre le patronat et la CFDT, FO et la CFTC. Mais il a pris soin de cranter dans son document d'orientation l'engagement pris par les signataires d'adapter les règles d'indemnisation des seniors au relèvement de l'âge de la retraite pour obtenir 440 millions d'euros d'économies.

### **Champ de négociation assez large**

La mention est évidemment très polémique pour les non-signataires, CGT et CFE-CGC. Mais la tonalité générale du texte tranche avec celle des précédents, ce qui ne laisse pas un grand suspens sur la suite qui sera donnée à l'invitation gouvernementale. En application de l'article L1 du Code du travail, patronat et syndicats doivent être saisis par l'exécutif de tout sujet ayant trait à l'emploi et aux relations de travail mais peuvent refuser de négocier. Ce ne sera pas le cas.

Le document « n'est vraiment pas prescriptif », il « n'enferme pas la négociation », souligne Pierre Burban, le secrétaire général de l'U2P. « Ça change de ces dernières années, ça ouvre un champ assez large de négociation », insiste Yvan Ricordeau, le numéro deux de la CFDT. La centrale « milite depuis longtemps pour lancer un grand chantier sur la question du travail,

elle voulait l'ouvrir avant la réforme des retraites, cela arrive après », ajoute-t-il, y voyant la négociation la plus large depuis celle sur le marché du travail, en 2013. Avec une inquiétude tout de même : « le cadre budgétaire constant » que veut imposer le gouvernement.

## Obligation de réussite

« Cela reste un document d'orientation assez ouvert. Reste à voir ce que le patronat est prêt à mettre sur la table pour le maintien des seniors en emploi, et à s'assurer que les 50-60 ans ne passent pas à la trappe », a abondé Michel Beaugas pour FO, soulignant que sur cette négociation, les partenaires sociaux ont « quand même une obligation de réussite ».

Rendez-vous dans quatre mois, le gouvernement envisageant le terme de la négociation vers mi-mars, pour pouvoir reprendre dans un projet de loi - comme s'y est engagée Elisabeth Borne - les éléments d'un éventuel accord qui le nécessiteraient.

**Léïla de Comarmond et Alain Ruello**

## Méga-fusions et avenir radieux : comment les entreprises pétrolières voient le futur – The Conversation

auteur

---

### 1. [Alain Naef](#)

Au cours des dernières semaines, Chevron et ExxonMobil, les deux plus grandes entreprises de pétrole américaines, ont annoncé des fusions. Les deux entreprises ont racheté des concurrents plus petits : ExxonMobil a acquis Pioneer pour 60 milliards de dollars, et Chevron a racheté Hess pour 53 milliards. Ces investissements dans le secteur du pétrole vont leur permettre d'agrandir leur capacité de production. En d'autres termes, ces entreprises pensent que les ventes de pétrole vont se poursuivre malgré les effets catastrophiques du changement climatique.

On pourrait pourtant penser, entre l'Accord de Paris en 2015 et la peur ambiante autour du changement climatique, que ces sociétés envisagent de changer leur activité et se concentrer plus sur les énergies renouvelables. Certes, en Europe, Shell et BP ont fait de légers efforts pour investir dans les énergies renouvelables à la marge de leurs activités. Mais aux États-Unis, il n'en est rien. Les entreprises pétrolières ont de grands projets d'expansion dans le secteur des énergies fossiles. Et ces récents achats de concurrents montrent que les entreprises pétrolières américaines les plus puissantes voient la vie en rose.

## Toujours plus de pétrole

La guerre en Ukraine et les augmentations de prix du pétrole qui ont suivi ont augmenté la confiance en l'avenir des producteurs de pétrole. Après avoir atteint des prix négatifs pour quelques jours en 2020, le pétrole s'échange désormais à nouveau à un prix qui donne de l'espoir aux majors américaines ExxonMobil et Chevron.

Si l'on regarde l'histoire, leur optimisme est justifié. Depuis la Révolution industrielle en 1850, les habitants de la Terre utilisent de plus en plus de pétrole. Et les technologies énergétiques ne se remplacent jamais mais s'additionnent : la découverte du pétrole n'a pas réduit l'utilisation du charbon, qui est plus polluant. Et les énergies renouvelables n'ont pas réduit l'extraction de gaz ou pétrole. L'humanité utilise aujourd'hui plus de charbon que jamais, et la production de charbon a augmenté presque chaque année depuis 1850.

Donc si le passé est un guide pour le futur, les producteurs de pétrole ont bien de quoi se réjouir. Même si en privé, les géants du pétrole célèbrent leur avenir radieux, en public, ils ont bien compris que le vent avait tourné en termes d'opinion publique sur le climat. En regardant de loin, on pourrait presque croire que les grands patrons de Chevron et Exxon sont des activistes du climat.

En 2017, Darren Woods, le patron de Exxon, avait ainsi écrit au président américain Donald Trump pour l'exhorter de rester dans les accords de Paris. Un acte digne de Greta Thunberg. Trump avait en effet exclu les États-Unis de ce traité signé aujourd'hui par 195 pays (l'actuel locataire de la Maison-Blanche, Joe Biden, a par la suite changé cela). Darren Woods et son entreprise Exxon sont aussi de grands défenseurs de la taxe carbone et publiquement, Exxon comme Chevron intervient souvent en faveur d'une taxe sur le CO<sub>2</sub>.

### Un étonnant soutien à la taxe carbone

La taxe carbone prévoit de taxer les entreprises en fonction des tonnes de CO<sub>2</sub> qu'elles émettent. Comme les entreprises pétrolières sont parmi les plus polluantes au monde, elles ont un intérêt à éviter ces taxes. Mais une nouvelle étude que j'ai récemment publiée dans le journal *Ecological Economics* montre que la majorité des grandes entreprises pétrolières soutiennent les taxes carbone, y compris Exxon et Chevron.

En effet, 78 % des grandes entreprises pétrolières se déclarent en faveur d'une taxe carbone parmi celles qui se sont exprimées. Beaucoup d'entreprises pétrolières ne communiquent pas sur le sujet, mais celles qui le font apparaissent le plus souvent favorables à une taxation sur la pollution, surtout pour les 50 plus grandes entreprises de gaz et pétrole.

Mais pourquoi ? C'est comme si les boulangers demandaient une taxe sur le blé... Des interviews sous couvert d'anonymat avaient déjà montré que les lobbyistes d'ExxonMobil soutiennent la taxe carbone, car ils savaient qu'elle était impossible

à implémenter politiquement. En effet, un lobbyiste d'Exxon interviewé en caméra cachée avait admis qu'aux États-Unis, une telle loi impopulaire aux yeux des électeurs ne passerait jamais le Congrès.

*[Plus de 85 000 lecteurs font confiance aux newsletters de The Conversation pour mieux comprendre les grands enjeux du monde. Abonnez-vous aujourd'hui]*

Enfin, la mise en place d'une fiscalité du carbone nécessite la mise en place d'une coordination internationale. En effet, si la Chine commençait à taxer ses entreprises pour le CO<sub>2</sub> qu'elles émettent, mais que les États-Unis refusaient, cela rendrait la Chine moins concurrentielle. Les produits chinois taxés seraient alors plus chers et se vendraient moins. Au vu de la fragmentation géopolitique du monde, un accord international semble donc peu probable.

Une taxe carbone aux frontières pourrait constituer une manière de sortir de cette impasse. C'est l'idée de l'Union européenne qui met progressivement en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023 un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Ce mécanisme taxerait tout bien produit à l'étranger qui n'a pas déjà été taxé dans son pays de production.

De cette manière, il s'agirait d'une taxe de douane pour tous les pays qui refusent de mettre en place une taxe carbone. Cette taxe pourrait être une solution, mais l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pourrait la juger contre les règles de libre-échange.

En attendant que toutes ces « réglementations-licornes » soient mises en place, Exxon, TotalÉnergies et toutes les grandes entreprises pétrolières continuent de réaliser des superprofits...

\* \* \*

*Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin [adhesion-2023.pdf](#) ([sprim-fo.org](http://sprim-fo.org)) accompagné du paiement correspondant.*